FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2023 / 2024

<u>NOM :</u>		<u>PRENOM</u>	
NOM DES PAREN	TS (si différent o	de l'enfant) :	
<u>PERE :</u>		<u>M</u> I	ERE :
DATE DE NAISSA	<u>NCE :</u>		
ADRESSE COMPL	LETE:		
			NE PORTABLE :
ADRESSE MAIL : (8 par mail, merci)	à écrire en <u>MAJU</u>	SCULES le plus lisiblement po	ssible afin que nos échanges se fassent exclusivemen
Cours choisi :	<u>Jour :</u>	<u>Horaires :</u>	<u>Professeur :</u>
Cours choisi :	<u>Jour :</u>	<u>Horaires :</u>	<u>Professeur :</u>
Cours choisi :	<u>Jour :</u>	<u>Horaires :</u>	<u>Professeur :</u>
	FIC	HE DE RENSEIGNEMEN	FS 2023 / 2024
NOM ·			
NOM DES PAREN			
		<u> </u>	EDE .
			<u>ERE :</u>
ADRESSE COMPL	LETE :		
TELEPHONE FIXE	<u>:</u>	<u>TELEPHO</u>	NE PORTABLE :
ADRESSE MAIL: (a par mail, merci)	à écrire en <u>MAJU</u>	SCULES le plus lisiblement po	ssible afin que nos échanges se fassent exclusivemen
Cours choisi :	<u>Jour :</u>	<u>Horaires :</u>	
Cours choisi :	<u>Jour :</u>	<u>Horaires :</u>	<u>Professeur :</u>
Cours choisi :	<u>Jour :</u>	<u>Horaires :</u>	<u>Professeur :</u>



ATTESTATION SUR L'HONNEUR QUESTIONNAIRE SANTE

Je soussigné(e),
Représentant légal de
Atteste avoir répondu <u>NON</u> à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT » (Cerfa N°15699*07) ou du questionnaire « QS SPORT-18 ans* » disponible sur le site fédéral à l'occasion de la demande ou du renouvellement de mon inscription à l'association de danse Corps En Accord.
Conformément au décret N°207 6-1387 du 12 octobre 2017 et de l'arrêté du 20 avril 2017 et de l'arrêté du 7 mai 2021 relatif au questionnaire de santé exigé pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive.
Fait à, le / /2023.
Signature du représentant légal :
Vous pouvez retrouver ces deux questionnaires à l'adresse suivante :

Fédération Française Sports pour Tous https://www.sportspourtous.org > certificat-medical

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

ASSOCIATION CORPS EN ACCORD 2023/2024

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos de vous et / ou de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

activités.
Nous sollicitons donc votre autorisation.
Je soussigné(e)·····
O Autorise l'association Corps en Accord à utiliser mon image / l'image de mon enfant
O N'autorise pas l'association Corps en Accord à utiliser mon image / l'image de mon enfant
NB : Les légendes ou commentaires des photos ne permettront en aucun cas d'identifier l'enfant.
A
Le
Signature :

REGLEMENT DE L'ASSOCIATION « CORPS EN ACCORD »

(À rendre, signé avec le dossier d'inscription)

<u>Rappel</u>: le paiement de la cotisation annuelle à l'Association vaut l'acceptation du présent règlement.

LES COURS:

- 1) Le paiement des cours pour l'année 2023/2024 se fera obligatoirement en <u>3 fois</u>, à remettre lors de l'inscription. Ils seront encaissés en Septembre 2023, Novembre 2023 et Janvier 2024.
- 2) Les cours non suivis ne peuvent être ni revendus, ni reportés, ni remboursés.
- 3) Les professeurs se réservent le droit d'annuler un cours si le nombre de personnes présentes à ce cours est inférieur ou égal à 3.
- 4) De même, un créneau peut être annulé s'il n'y a pas assez d'élèves inscrits.
- 5) Les parents doivent préparer les enfants 10 mn avant le début des cours, afin de ne pas perdre de temps.
- 6) Les parents ne sont pas autorisés à assister au cours : cela distrait les enfants.

PENDANT LES COURS:

- 1) Les adhérents doivent porter la tenue de danse selon la discipline choisie; le manquement à cette règle, trois fois consécutives, pourra entraîner l'exclusion du cours.
- 2) Les cheveux devront être attachés.
- 3) Les portables devront être éteints.
- 4) Il est interdit de mâcher du chewing-gum.
- 5) Les bijoux ne sont pas tolérés. S'ils sont laissés au vestiaire et en cas de perte, l'association décline toute responsabilité.

GENERALITES:

- * Il est interdit de fumer et/ou de vapoter dans les salles de cours et, plus généralement, dans les locaux qui hébergent les cours.
- * La cotisation est un abonnement et ne présage pas de l'assiduité de l'adhérent. Il est donc demander de prévenir le professeur 24 heures à l'avance en cas d'absence.
- * Les répétitions pour le spectacle de fin d'année sont obligatoires pour le bon fonctionnement du spectacle.

Bonne année de danse à tous.

Signature des parents :

REGLEMENT DE L'ASSOCIATION « CORPS EN ACCORD »

(À rendre, signé avec le dossier d'inscription)

<u>Rappel</u>: le paiement de la cotisation annuelle à l'Association vaut l'acceptation du présent règlement.

LES COURS:

- 1) Le paiement des cours pour l'année 2023/2024 se fera obligatoirement en <u>3 fois</u>, à remettre lors de l'inscription. Ils seront encaissés en Septembre 2023, Octobre 2023 et Janvier 2024.
- 2) Les cours non suivis ne peuvent être ni revendus, ni reportés, ni remboursés.
- 3) Les professeurs se réservent le droit d'annuler un cours si le nombre de personnes présentes à ce cours est inférieur ou égal à 3.
- 4) De même, un créneau peut être annulé s'il n'y a pas assez d'élèves inscrits.
- 5) Les parents doivent préparer les enfants 10 mn avant le début des cours, afin de ne pas perdre de temps.
- 6) Les parents ne sont pas autorisés à assister au cours : cela distrait les enfants.

PENDANT LES COURS:

- 1) Les adhérents doivent porter la tenue de danse selon la discipline choisie; le manquement à cette règle, trois fois consécutives, pourra entraîner l'exclusion du cours.
- 2) Les cheveux devront être attachés.
- 3) Les portables devront être éteints.
- 4) Il est interdit de mâcher du chewing-gum.
- 5) Les bijoux ne sont pas tolérés. S'ils sont laissés au vestiaire et en cas de perte, l'association décline toute responsabilité.

GENERALITES:

- * Il est interdit de fumer et/ou de vapoter dans les salles de cours et, plus généralement, dans les locaux qui hébergent les cours.
- * La cotisation est un abonnement et ne présage pas de l'assiduité de l'adhérent. Il est donc demander de prévenir le professeur 24 heures à l'avance en cas d'absence.
- * Les répétitions pour le spectacle de fin d'année sont obligatoires pour le bon fonctionnement du spectacle.

Bonne année de danse à tous.

Signature des parents: